Est trop long pour être inserf sujoura'hut.]

Province du Bas-Canada. DURHAM

Vieronia, par la Grace de Dieu, Reine du Royeume Uni de la Grande-Restagne et d'Irlande, Protestrice de la Fol.

A tous caux qui ces présenter verront, ou qu'icel-les peuvent conserner, Salut.

PROCLAMTION.

Attendu que notre Provincialu Bas-Canada, depeis long-tempe en peule aux dissentans politiques, a les récomment sullegée de la révolte et de la mar-re nivile, par ou il est devenu nécessaire de suspendre la Constitution de la dite Province, et de pouvoir au gouvernement temporaire d'iselle par des pouvoirs extraordinaires à nous conferés, par la législature impérials ; et attendu que nous sommes dens la Er-me résolution de manir avec la plus grande asygnic tout acte futur d'insubordination dans noire dise Province, et plus spécialement de mérenit, aufant qu'il est en notre pouvoir, le raigur de dissentions semblables à celles auxquelles notre dite Province à été longtemps en proie comme ausdit, en suppri-mant efficacement toutes causes de dissention, en sorte que notre dite Province soit sétablie en paix comme une colonie loyale et vraiment Britannique ; et attendu que dans l'exercies et en conséquence des pouvoire extraordigaires aucdis, ilé de prodonne et statué, par une ordonnence aujoure ha faite et pas-sée auivant la loi, et intitulée "Ondounance qui pourvoit à la sureté de la Province du Bas-Cana-" da," que nous pourrons transporter certaines par-sonnes nommées dans la dité ordonnance, à nos Isles de la Bermude, et les y détenir durant notre-plaisir, et que si les disce persianes, ou certaines au tres personnes aussi nommées dans 13 dite ordonnance, qui se sont soustraites sux poursuites de la justice en se retirant hors des limites de notre dite-Province, sont, en aucun temps à venir, trouvées en liberté ou reviennent dans notre dite Province, à moins que ce ne soit avec la permission du Gouverneur-Général de nes Provinces sur le continent de l'Amérique Septentrionale et Haut-Commissaire pour le réglement de certaînes questions, importan-les en débat dans nos Provinces du Bas et du Haut-Canada, ou s'il n'y a pas de tel Gouverneur-Gontral et Haut-Commissaire, avec la permission du Gouverneur-en-Chef, ou du Gouverneur, ou autre. personne administrant notre Gouvernement du Bas-Canada, comme il est prévu par la dite Ordonnance, elles seront, dans ce cas, jenues et censées être coupables de Haute-Trahison, et seront, comme telles, punies de mort ; et attendu que dans les circonstances particulières où notre dite Province se trouve places comme susdit, il n'est pas moins ex-pédient dans notre jugement, qu'agreable à notre cœur, de marquer par un acte de royale grâce notre souveuir de la loyauté ancienne et bien prouvée de tous nos sujets Canadiens, plutôt que de marquer par aucune sévérité de punition notre resentiment de la désencetion récente d'une partie d'entr'eux : A cue course, savoir fesons que nous avons ordouné, commandé et déclaré, comme par ces présentes nous Ordonnons, Commandons et Déclarque que nulles procédurers ultérieures n'auront lieu contre aucunes personnes quelconques, à raison d'aucun crime de Haute-Trahison ou autres crimes de cette nature, dont elles sont maintenant accusées ou exposées à l'être au lemps actuel, mais que toutes telles procédures sans effection al distinction,

in du Bes-Canada.

Nous commes autoriate à dire que Son Excellence le Gouverneur Général s'occupe activement à préparer des ractives qui berout aussitét que possible incornoséea dass des Ordonnences du Gouverneur et de Gonseil Spéciel, concernant le Jury, les Faillites, les Etablissement Judicialrès et les Institutions Municipales pour toute le Province, l'Éducation générale, l'établissement de Barraux d'Enrégistrement, et une commutation équitable des tanures féndales.

Les extraits suivants sont tirés du feuilleton du Mercury, distribué ce matin à ses lecteurs :

Nous avons reçu de matiu les papiers de Mont-

Il circulait un bruit venu par la barque à v d'hier, que Lussier accusé du meurtre de Wei musquant depuis quelque temps, avait été trouvé a'achapper.

Le Doily Star de Buffalo de Vendredi contient les bruits suivants :

9 It cheule des bruits qu'une nouvelle insurrec-tion a eu lieu à 4 Short Hills" Canada, à environ trente miller de cette Cité. Nous doutons de la perte des lués et prisonniers, qui nous a été rapportée. Nous recevrons propablement plus de details avant que nous publions notre prochain nu-

Un grand incendie a en lieu à Binghampton, comté de Broome, le 19 du courant, où la plus grande partie de ce village a été consumée.

Par la barque à vapeur Canada, arrivée hier, il 2 êté reçu des papiers d'Albany du 28 courant, et des papiers de New-York du 25. Ce qui suit sont des extreits de ces papiers.

Extrait d'une lettre du Député Provost, datée

CHUTE DE NIAGARA, 21 Juin 1838. " CHER MONSIEUR, -Par l'information que j'ai reque ce matin à Nisgars, 7 milles plus bas, et aussi à cette place, qu'il n'y a aucun doute qu'il y s eu un engagement d'un caractère leger entre un petit parti de Lanciers de la Reine et un grand parti de Patriotes. Les Patriotes sont estimés à 400 ou 1500. Ils sont situés dans une savanne près du estral de Welland." Presque tous les Patriotes ont laisse cette parlie du pays."

Nous avons vu une lettre d'un officier de haut rang, datée de Montréal le 27 Juin, qui rapporte on avsit reçu des détails du Major Townshend de 24e Régiment, qui commande une partie de milice et de troupes réglées à Short Hills, pas loin de Chippawa. Le Major tenait les rebelles dans une savanne, et exprimait sa haute satisfaction qu'il pourrait donner un état de chacun d'eux.

Son Exellence Sir John Harvey, Lieutenant-Gouverneur du Nouveau-Brunswick, est arrivée en cette ville hier, dans la Goëlette de Sa Majesté Charybdis.

Le valesceu de Sa Majesté Hercules, a fait voile ce metin pour Plymouth.

Le vaisseau de Sa Majeaté Malabar, fait voile aprèsmidi pour Halifax. Le sorvette de Sa Majesté Andremache, fail ausei voile

aujourd'hai pour Terreneuve. On dit que le *Malabar*, doit revenir à Québec avec le

93 Regiment.

De la Gazette de Québec.

-Nous croyons savoir que le major-général sir JAMES MACDONELL part, aujourd'hui avec Mgr. l'évêque de Kingston, pour une visite au Haut-Ca

On dit que par suite de l'évasion de Lussier, le shérif et le concierge de la prison de Montréal ont 414 ou destitués ou suspendus.